



Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre un drame : l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen a malheureusement meurtri durablement notre territoire.

En premier lieu, il convient de saluer le courage, la détermination et l'efficacité des sapeurspompiers, mais aussi des forces de l'ordre et des salariés de l'usine qui, par leurs actions dans un délai relativement court, ont écarté le pire.

Cette situation entraîne légitimement des inquiétudes, des angoisses et jusqu'à la colère des habitants concernés, mais aussi celle des élus.

En effet, on peut s'interroger sur la performance de la procédure d'alerte et d'information qui ne semble pas avoir été respectée dans sa forme. Nous sommes en droit, à ce stade, d'attendre une évaluation de cette chaîne d'information défaillante, notamment en direction des Maires, premier échelon réactif et donc essentiel pour recevoir l'information et la diffuser à leurs concitoyens.

Eu égard à l'ampleur et à l'importance du sinistre, il nous semble justifié qu'il soit reconnu par l'État comme **Catastrophe Technologique**, créant ainsi un cadre favorable pour :

- apporter les meilleures réponses aux attentes multiples et particulièrement permettre la réparation immédiate suite aux dégradations,
- permettre à toutes les victimes de cette situation de bénéficier d'une indemnisation.

C'est, de notre point de vue, la première étape, le socle souscrivant au travail de mesure de l'impact réel sur la santé publique, de recensement des dommages aux personnes, à l'économie, à l'agriculture et aux loisirs : nous sommes intéressés au premier chef sur tous ces points à Bois-Guillaume puisqu'entre autres une ferme, un verger conservatoire, un centre équestre, un centre d'équitéthérapie, un poney club, un golf sont installés sur notre domaine communal.

En second lieu, notre territoire métropolitain compte plusieurs entités dites « SEVESO, seuil haut » (55 en Normandie et 11 dans la Métropole Rouen Normandie). Et face aux risques mis malheureusement en lumière avec cet incendie, il serait temps de créer un centre d'études expérimentales de façon élargie sur la problématique de sites classés présentant des risques industriels majeurs qui pourrait contribuer à revoir par exemple le périmètre de sécurité.

Nous demandons aussi le développement d'un plan de suivi sanitaire sur une période pouvant aller de 5 à 10 ans afin de contrôler les éventuels effets sur l'homme, les animaux, les végétaux, les sols, les cultures, les bâtiments, avec une communication publique annuelle.

L'usine Lubrizol est à Rouen depuis 1954. Les habitations s'en sont rapprochées au fil du temps. Cela pose la question de la cohabitation de l'économie sensible dite à « seuil haut » et la vie des habitants d'une ville à proximité de la présence de risques et d'un environnement direct qui peut être « souillé ». Cette réalité sur laquelle nous ne pouvons revenir, au risque d'augmenter le chômage et entraver le dynamisme économique, doit être compensée par l'existence d'un plan d'alerte plus opérationnel et plus rapide mais aussi par une politique de sensibilisation de la population du type Plan Particulier de Mise en Sureté pour acquérir les bons réflexes et utiliser des nouvelles technologies pour évoluer vers une « Smart Métropole ».

Enfin, de manière globale, il s'avère que nous ne sommes pas suffisamment préparés à la gestion de ce type d'évènement, de cette gravité et de cette ampleur. Il est pourtant nécessaire d'appliquer les mesures de prévention en vigueur en matière d'urbanisme, sans oublier la prise en compte des pollutions des sols et des cultures... en prévoyant de nouveaux périmètres de sécurité, avec notamment l'extension des périmètres d'inconstructibilité.

De ce drame, dont nous n'avons surement pas encore mesuré toutes les conséquences il faut en tirer toutes les leçons pour que nous puissions tendre au risque infinitésimal.

Nous restons disponibles et vigilants pour suivre et agir dans un esprit de responsabilité dans le respect des institutions républicaines et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Marie Guguin

30 1^{ère} Adjointe au Maire

Vice-Présidente de la Région Normandie

Maire de Rois-Guillaume

ilbert Renard

Président du CAUE 76